

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage
24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 21 décembre 2023

Délibération n° DE_2023_069

Date de la convocation : 07/12/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 00 à la salle de réunion de la Salle des fêtes - Le Bourg - 47210 - RIVES, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 14

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Daniel BARBE (CD 33)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Laurent CAPELLE (CD 47),

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Demande de subventions 2024 poste animatrice Nat 2000, PAEC NA DRTN, 0.35 ETP sites Nat 2000 "Réseau hydrographique du Dropt

M. le président propose de solliciter, pour l'exercice 2024, une aide financière du FEADER pour le poste d'animatrice Natura 2000 et PAEC NA_DRTN, 0.35 ETP Sites Natura 2000 «Réseau hydrographique du Dropt ».

A noter, que le plan de financement prévoit l'embauche d'un agent contractuel pour remplacer l'agent pour les 5 mois de congé maternité.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- De solliciter pour 2024, une aide financière du solliciter, pour l'exercice 2024, l'aide financière du Feader pour les frais des postes de l'animatrice Natura 2000 à 0.35 ETP (+ 3 h de secrétariat soit 156 h ou 0.086 ETP) selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses de fonctionnement

34 252.00 €

Recettes

Subvention FEADER (80 %)

27 401.60 €

Autofinancement syndicat mixte (20 %)

6 850.40 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22 décembre 2023
et publié ou notifié
le 22 décembre 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN